



Recommandations prioritaires du

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

dans le cadre des travaux du

« Chantier sur le financement de la mobilité » (MTQ)

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Soutenir financièrement les programmes de **sensibilisation**.
- Choisir des modes de financement de la mobilité pérennes et prévisibles qui favorisent le **changement de comportements**, c'est-à-dire qui **récompensent** les comportements de mobilité durable et **découragent** ceux qui nuisent à son développement.

TRANSPORT DE PERSONNES

Enjeux généraux en transport collectif

- **Augmenter** le financement du transport collectif et l'appliquer à toutes les régions du Québec, notamment par une **taxe sur le carburant** (ou autre outil financier).
- **Réduire** significativement la part des investissements au PQI dévolue au **réseau routier**, notamment par un moratoire sur la construction de nouvelles routes, pour la rediriger vers le **transport collectif**.

Transport collectif régional

À prioriser :

- **Ajuster** à la **faible densité de la population** en région le mode de financement du transport collectif.
- Soutenir financièrement l'**électrification des transports collectifs en région** sous toutes ces facettes (achat de véhicules et bornes, infrastructures, formation, etc.)
- Financer les **infrastructures ferroviaires et maritimes** afin de favoriser l'**amélioration de la desserte** tant au niveau ferroviaire (ex. Via-Rail) que maritime (un deuxième lien de traversier ouvert à l'année).

À envisager ensuite :

- Financer des **outils relatifs** (application, cartes, etc.) **aux nouvelles mobilités** (autopartage, covoiturage, etc.), **adaptés aux régions**.



Transport adapté

- Appuyer les démarches (concertation, etc.) en vue du **virage vers la mobilité intégrée** soit celle de joindre de façon complémentaire le transport collectif, adapté et scolaire.
- Favoriser l'achat de véhicules de transport collectif permettant l'**accessibilité universelle** (plancher bas, rampe d'accès) afin de convertir progressivement la flotte en vue de l'implantation de la mobilité intégrée.

Transport actif

- Assurer un **financement accru, pérenne et stable** afin de permettre aux municipalités d'agrandir le **réseau de mobilité active** (pédestre, cyclable, etc.) et de l'interconnecter au système de transport collectif, adapté et scolaire et aux infrastructures existantes.
- Soutenir financièrement l'amélioration de l'**environnement routier** pour le rendre **propice à la pratique du transport actif**.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Routier

- Appuyer les démarches de développement de l'**intermodalité** dans le transport de marchandises, soit la transition du transport de marchandises du routier **vers le maritime et le ferroviaire**, notamment par des incitatifs financiers.
- Appliquer des mesures pour soutenir financièrement (ex. : fiscales) les entreprises à **transiter vers de nouvelles technologies** (ex. : véhicules **électriques**, biocarburant ou systèmes d'appoint fonctionnant à l'électricité plutôt qu'aux combustibles fossiles).

Maritime

- Soutenir le développement d'une structure de gestion qui assurerait la coordination du transport maritime courte distance (vers Québec et Montréal, mais aussi le nord-est des États-Unis) afin d'**optimiser l'intermodalité**, et ce, dans le respect des bonnes pratiques de navigation pour la **protection des mammifères marins**.

Ferroviaire

- Réinvestir pour mettre à niveau les infrastructures ferroviaires (ex. : réparations, ajout de voies de croisements) du Bas-Saint-Laurent afin qu'elles soient intégrées à l'intermodalité.